

Image not found or type unknown



Raisons pour proroger un delai de livraison

Par **Franck69**, le **22/09/2019** à **19:58**

Bonjour,

Mon constructeur m'annonce par lettre recommandée avec accusé que mon délai de livraison de la construction est repoussé de 9 semaines dû au vol de 5 huisseries. 8 semaines pour la fabrication et 1 semaine pour la pose.

Ont ils droit de repousser la date de livraison? On est ce un excuse pour ne pas payer de pénalités de retard.